



## Reçu paiement par CB pour achat de carburant

Par **alex588**, le **27/06/2018** à **12:52**

Bonjour,

Lors de l'achat de carburant dans les stations où il n'y a pas de personnel et où le seul moyen de paiement est la CB, concernant les automates qui délivrent le carburant et encaissent les paiements, j'ai rencontré deux types de machines

1- certains préviennent au moment de l'introduction de la CB (et avant d'entrer son code confidentiel) que le reçu papier n'est pas disponible . Cela permet au client ,prévenu, de renoncer à prendre du carburant.

2- D'autres automates, au contraire, demandent bien si on veut un reçu, laissent se dérouler l'achat d'essence mais au final ne délivrent pas de reçu au client (souvent c'est par manque d'approvisionnement en rouleau de papier) Donc, sans que celui-ci en ait été informé préalablement avant son achat.

Y a-t-il une réglementation qui rende les seconds modèles d'automates non conformes ?